



## **GRAND PRIX DES VOSGES**

**VITTEL les 8 et 9 Septembre 2018**

### **REGLEMENT DE L'EPREUVE**

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales (voir cahier des charges des Grands Prix)

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles de statut d'amateur. Le joueur devra être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du droit de jeu fédéral de 35€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Le joueur devra être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié qui devra être enregistré à la FFGolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi l'inscription du joueur sera bloquée du contrôle des inscrits.

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, adresse, index, n° de licence, n° de portable et incluant les droits d'engagement.

**La date limite d'inscription est fixée au vendredi 24 août 2018 à 20h00.**

**FORMULE DE JEU :** 36 Trous stroke play - 18 trous / jour

**Vendredi 7 septembre 2018 :** entraînement (sur réservation obligatoire des départs)

**Séries Grand Prix :**

**Dames :** Départs repères bleus

**Messieurs :** Départs repères Blancs

**Champs des joueurs :**

La limite des places disponibles est fixée à 120 joueurs au total, avec réservation lors des inscriptions d'un quota de 27 places minimum pour les Dames, de 12 places maximum pour les Pros et 12 places maximum pour les wild cards. La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue qui en affectera une partie au club organisateur.

**Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :**

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence Or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National

Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des dames et/ou des messieurs et/ou des joueurs professionnels.

**Classement** : Brut exclusivement et par sexe (pas de classement mixte). Si une série « Pro » existe, elle fera l'objet d'un classement spécifique.

**Départage** : En cas d'égalité pour la première place, les joueurs et joueuses concernés partiront en play off « mort subite », sur les trous 1,2,17,18

**Droits d'engagement** :

80€ : Adultes

40€ : Joueurs de 19 à 25 ans (Nées entre 1993 et 1999)

20€ : Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2000 et après)

Membres du Golf : 40 €

Membres du Golf : 20€

Membres du Golf : 10€

**Clôture des engagements** : Vendredi 24 Août 2018 à 20h00

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'engagement.

**Les inscriptions peuvent se faire par courrier, E-mail ou téléphone** aux adresses indiquées au bas de la page.

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index.

Les départs du 2ème tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour.

**Prix** : La valeur des prix se conformera aux Règles du statut Amateur

**Messieurs** : Trophées pour les 3 premiers prix Brut

**Dames** : Trophées pour les 3 premiers prix Bruts.

**Comité de l'épreuve** :

Le comité pourra adopter toutes modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et/ou des conditions climatiques. Sa composition sera affichée sur le tableau Officiel et sera composé : **Un représentant de la Ligue Grand Est, un représentant du Club organisateur, un représentant du corps arbitral.**

**GOLF VITTEL ERMITAGE**  
**Avenue Gilbert Trigano**  
**88800 VITTEL**  
**Tél : 03.29.08.81.53**  
**caddymaster@golf-vittel-ermitage.com**